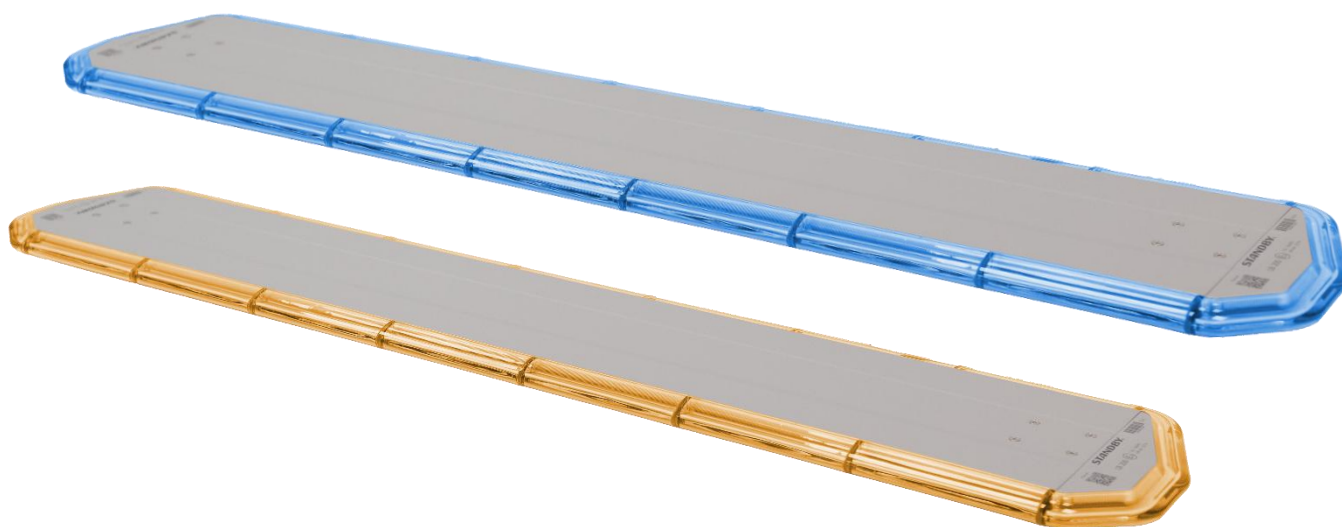


Manuel d'utilisation



Valable pour:

506584xxxxx – LB200 469 – 1847 mm

Document : 50658400001980 (0)

Langue : français

Date de publication : 11/2023

Standby-France, tous droits réservés

Si vous avez des questions techniques, veuillez contacter votre représentant commercial responsable ou le service clientèle central

Le copyright de ce document reste la propriété de Standby GmbH. La documentation contient des informations techniques qui ne peuvent être modifiées, copiées, reproduites, louées, complétées ou utilisées d'une autre manière sans l'accord écrit préalable de Standby-France.

Sous réserve de modifications techniques.

Limites de responsabilités

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉS:

Les produits ont été développés conformément aux normes et réglementations applicables. Les informations recueillies dans la documentation technique tiennent compte de l'état de l'art ainsi que des connaissances et de l'expérience acquises au fil des années.

Standby n'est pas responsable des dommages et des conséquences dus à :

- Au non-respect des informations dans la documentation du produit.
- A l'utilisation non conforme du produit.
- A l'assemblage et l'application des produits fabriqués par des travailleurs non qualifiés.
- Aux modifications non autorisées effectuées par l'utilisateur ou l'opérateur lui-même.
- Aux modifications techniques non soumises à l'approbation de Standby.
- A l'utilisation de pièces de rechange non approuvées par Standby.

RESPONSABILITÉS DU CONSTRUCTEUR:

Le constructeur est entièrement responsable de l'assemblage de l'équipement sur un véhicule. Le constructeur doit définir les moyens et les matériaux nécessaires pour assembler l'équipement afin de livrer le véhicule équipé conformément à la réglementation. Standby n'est pas responsable des erreurs résultant d'une mauvaise définition du type de système de montage, des renforts, des trous dans le panneau de toit, de l'état et de la qualité du système de montage, de l'utilisation des points d'ancrage par le fabricant du véhicule et de la définition de l'alimentation et de la protection du système en fonction de la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITÉS DE L'OPÉRATEUR ET DE L'UTILISATEUR :

Les produits Standby sont des dispositifs professionnels destinés à être utilisés uniquement à cette fin. Leur mise en œuvre est soumise à des obligations légales en matière de sécurité au travail auxquelles l'opérateur doit se conformer. Il en va de même pour les réglementations en matière de sécurité, de prévention des accidents et de protection de l'environnement. L'utilisation de ces dispositifs sur la route est soumise aux lois et réglementations de la circulation routière.

OBLIGATION DE L'OPÉRATEUR:

- Se renseigner sur les réglementations applicables en matière de sécurité au travail.
- Effectuer une analyse des risques liés aux conditions de travail spécifiques sur le site d'intervention.
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation.
- Lors de l'utilisation de l'appareil, examiner périodiquement l'adéquation des règles de mise en œuvre par rapport aux règles de sécurité et normes applicables.
- S'assurer que l'opérateur a lu et compris le manuel d'utilisation de l'appareil.
- Veiller à ce que les utilisateurs soient régulièrement formés à leur utilisation et informés des dangers liés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Fournir au personnel un équipement de protection adapté à l'opération et veiller à ce qu'il soit utilisé.

Il est de la responsabilité de l'opérateur:

- D'assurer la maintenance curative et préventive des dispositifs.
- De veiller à ce que les dispositifs de sécurité soient vérifiés régulièrement.

UTILISATION

Utilisation normale

Le système de signalisation spéciale est destiné à être utilisé sur des véhicules avec une tension embarquée de 12 V ou 24 V. Lors de son utilisation sur la voie publique, les dispositions légales doivent être respectées.

Utilisation incorrecte

Toute utilisation au-delà différente est considérée comme incorrecte. Le fabricant n'est pas responsable des dommages résultant d'une utilisation incorrecte ; l'opérateur assume le risque.

Nettoyage des parties transparentes

Un produit de nettoyage doux et sans alcool (liquide vaisselle, shampoing pour voiture) doit être utilisé pour le nettoyage, sans quoi des fissures et autres altérations peuvent survenir. Nous recommandons notre nettoyant CLEAN-LIGHTS, une mousse de nettoyage pour les systèmes d'avertissement (PN : 082 030 010 200).

Nettoyage général

Si la rampe lumineuse est nettoyée de manière intensive (par exemple, avec un nettoyeur haute pression ou dans des stations de lavage automatiques), de la condensation peut se former à l'intérieur de la rampe lumineuse. Ce type de nettoyage devrait être évité.

REMARQUE CONCERNANT L'INSTALLATION DE L'ANTENNE RADIO

Il est recommandé de monter l'antenne radio BOS à une distance de ≥ 1 m de la rampe lumineuse afin d'éviter les interférences radio. La distance minimale absolue de 0,5 m ne doit jamais être inférieure.

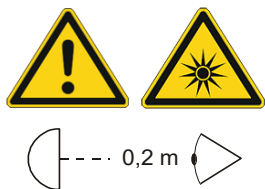
SERVICE CLIENT

Le service client de STANDBY est disponible pour des informations techniques :

- Site Web : <https://standby-mercure.fr/>
- E-mail : support-fr@standbygroup.com
- Téléphone : +33 (0)2 54 57 52 52

Dans l'optique d'une amélioration continue, nos employés sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir concernant l'installation et l'utilisation de nos produits.

Instructions de sécurité



AVERTISSEMENT CONCERNANT LE RAYONNEMENT OPTIQUE

Tous les composants optiques sont classés comme présentant un faible risque conformément à la norme DIN EN 62471. Ne regardez le faisceau lumineux des composants que pendant une courte période (max. 4 minutes) avec le capuchon de protection en place ! La distance minimale entre la source lumineuse et les yeux doit être de 0,2 mètres.

Code couleurs pouvant être utilisé dans les schémas de câblage

Les abréviations de quatre lettres correspondent à des fils bicolores; par exemple, BCJA signifie blanc/jaune (câble blanc avec une bande jaune).

abréviation	couleur
RG	rouge
NR	noir
MN	marron
VT	vert

abréviation	couleur
BC	blanc
JA	jaune
GR	gris
BL	bleu

abréviation	couleur
VT	violet
OR	orange
RO	rose

Abréviations couramment utilisées dans ce document

PN	Référence de pièce
+BAT	Tension de fonctionnement
+BAT	+ BATTERIE
MASSE	MASSE BATTERIE
MODE NUIT	PUISSANCE LUMINEUSE REDUITE
SYNCH	SYNCHRONISATION

Montage de la rampe lumineuse

Composition du kit de fixation référence : 506-584-00-0-20



Assemblage :



Insérez les vis hexagonales M8 dans les rainures prévues sur la plaque de base et serrez les écrous de manière à ce que le support puisse encore être déplacé pour l'ajustement.

Montage de la rampe lumineuse (suite 1)

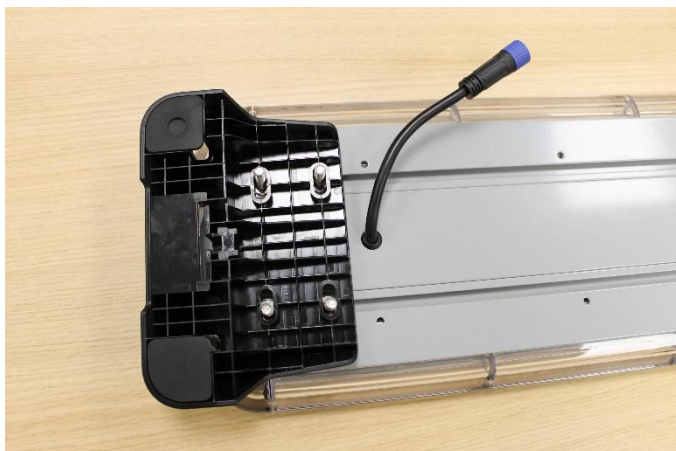
Faites glisser les vis dans les glissières respectives à raison de 4 par côté.



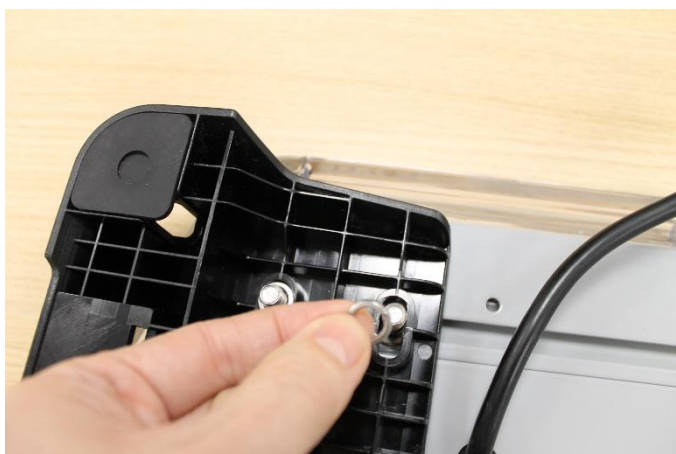
Insérer les rondelles sur chaque vis.



Montage de la rampe lumineuse (suite 2)



Insérer les fixations sur les vis.



Insérer les rondelles freins.

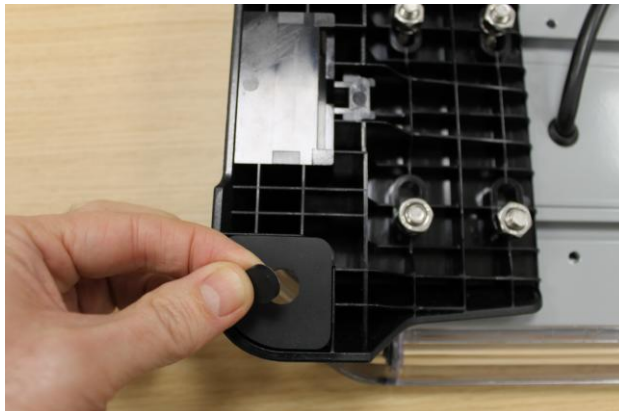


Utiliser du frein-filet et serrer les écrous.

Du frein filet doit être utilisé pour toutes les connexions vissées où aucun écrou avec une partie de serrage n'est utilisé.

Montage de la rampe lumineuse (suite 3)

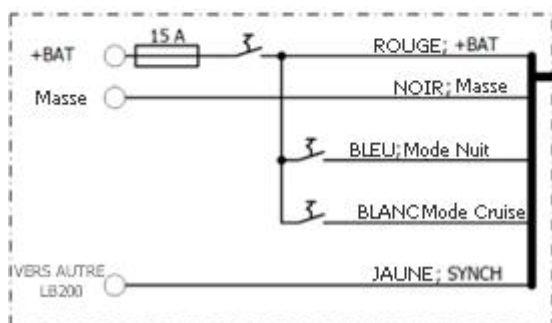
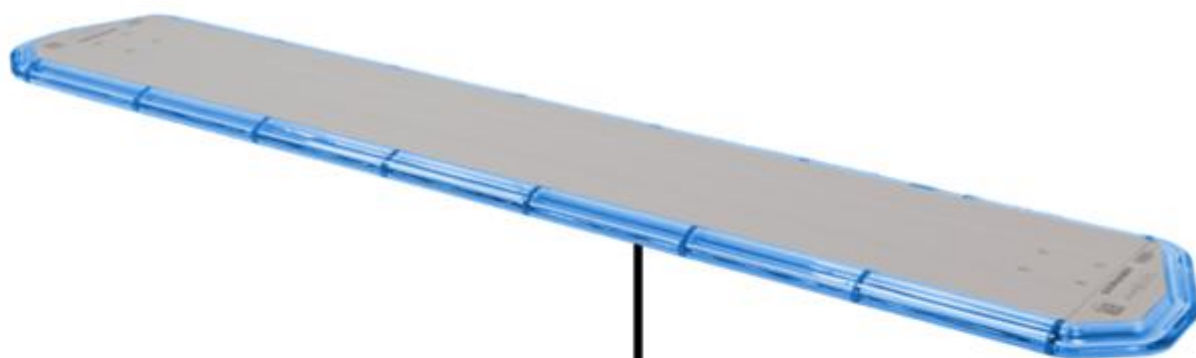
Retirer la partie obstruante des patins en caoutchouc. Ce sont les points de passage des vis de fixation sur le pavillon



Une fois la rampe fixée sur le pavillon véhicule, poser les cache-vis



Schéma de câblage



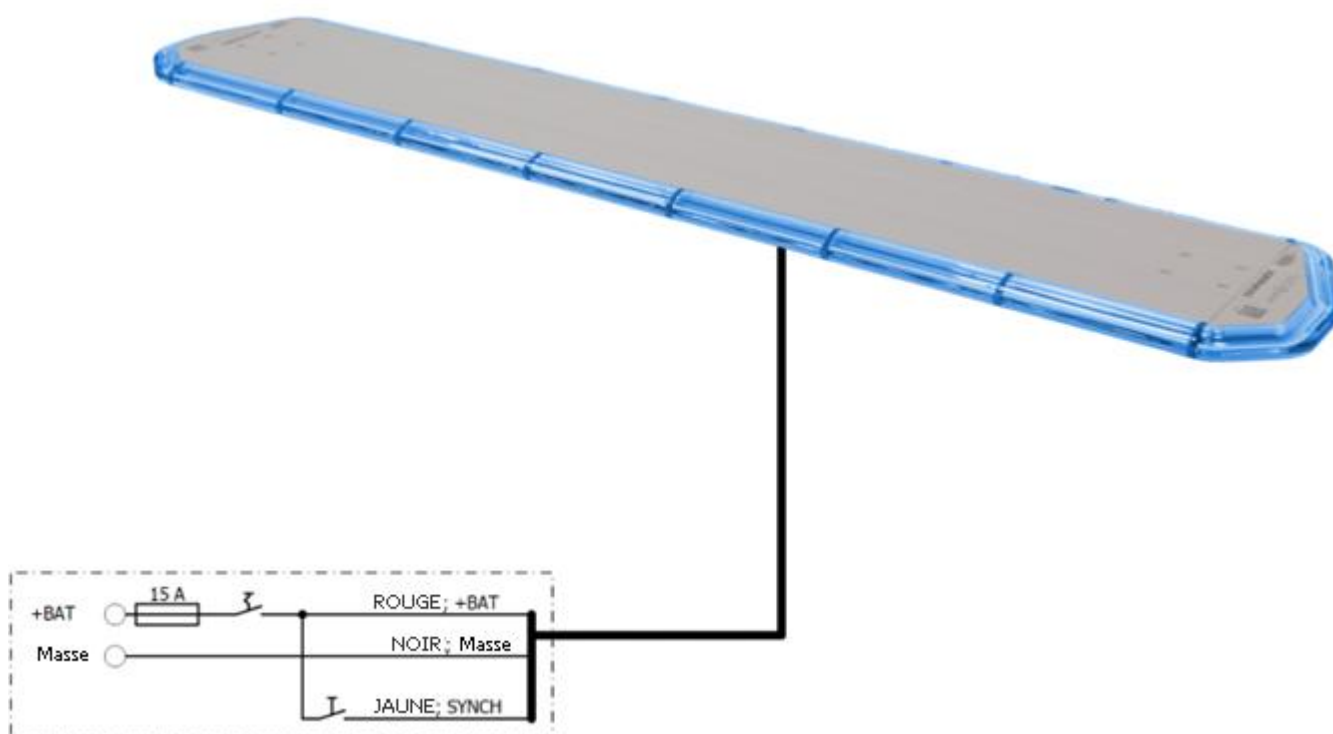
Côté véhicule, les câblages ne sont pas représentés !

Sélection du mode de fonctionnement

Pour changer le mode de fonctionnement de la LB200, la rampe lumineuse doit d'abord être connectée à l'alimentation.

Le mode de fonctionnement peut être réglé en effectuant une impulsion < 1s du fil jaune sur le +BAT. Le mode de fonctionnement change selon le tableau ci-dessous.

Un appui d'une durée supérieure > 2s réinitialise le fonctionnement de la rampe lumineuse aux paramètres d'usine (triple flash alterné).



Mode	
No	Motif de clignotement
1	Simple flash synchronisé
2	Simple flash alterné
3	Double flash synchronisé
4	Double flash alterné
5	Triple flash synchronisé
6	Triple flash alterné
7	Quadruple flash synchronisé
8	Quadruple flash alterné
9	ICAO
10	Rotatif

← Réglages d'usine
par défaut

Données techniques

DONNÉES TECHNIQUES	
Tension de fonctionnement	12/24 VDC (10 ... 30 VDC)
Consommation	3 – 10 A, en fonction de la longueur de la rampe lumineuse
Couleur des LED	bleu, orange
Couleur du carénage	transparent
Motif de clignotement	Simple, double, triple, quadruple, alternatif, synchronise, ICAO, rotatif
Montage	Montage fixe
Classe de protection	IP67
Poids	approx. 7 kg/m
Câble de connexion	6 m
Longueurs disponibles	blue: 317, 1082, 1235, 1388, 1541 mm
	amber: 317, 469, 622, 928, 1082, 1235, 1388, 1541, 1847 mm
Hauteur	25,5 mm (sans fixations)
Profondeur	220 mm
Homologation	ECE R10, CISPR 25 Class 3 ECE R65 Class 2 (Flash simple et triple, synchronisé et alterné)

[illegible]

